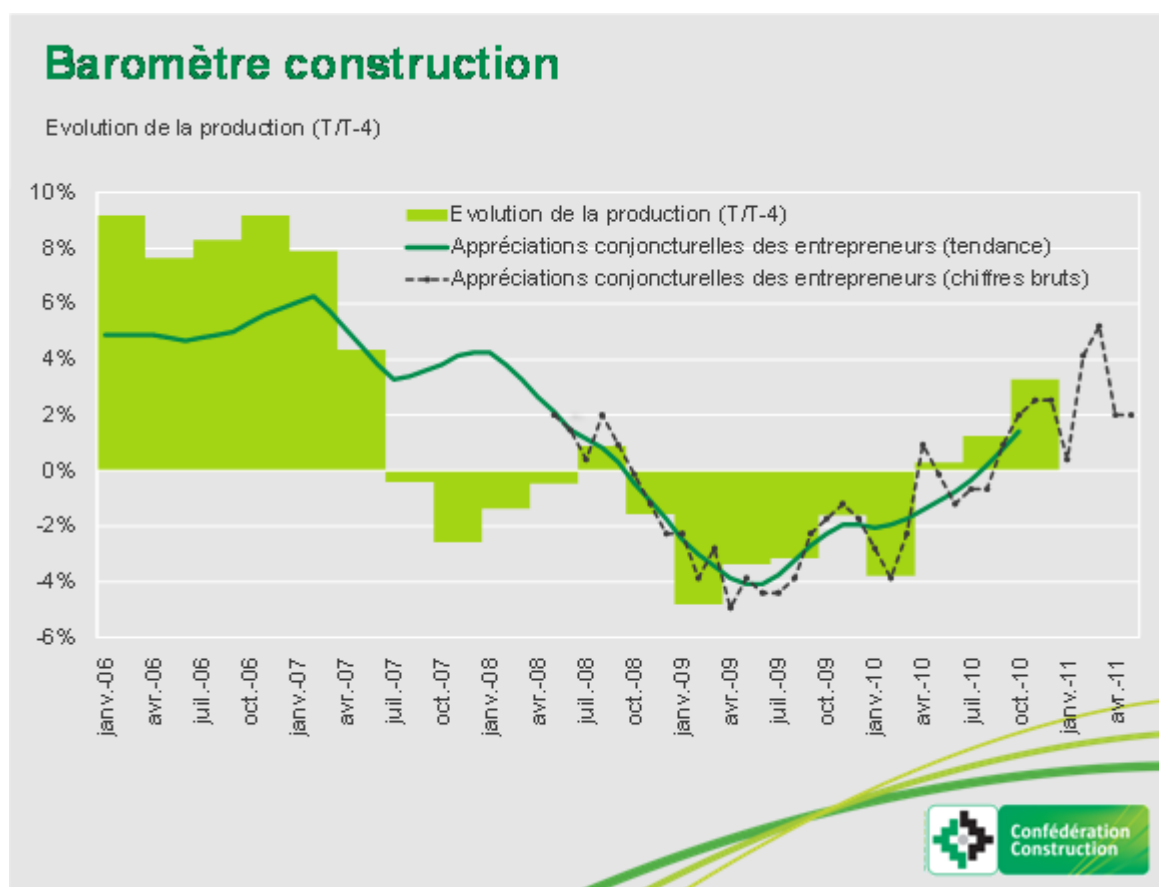


LE BAROMÈTRE MENSUEL JUIN 2011

Les carnets de commandes sont de nouveau mieux fournis

Dans la période de mars à mai 2011, les entrepreneurs déclarent disposer d'un carnet de commandes leur assurant du travail pour 5,50 mois. Il s'agit d'une nouvelle augmentation par rapport aux trois mois précédents. Les entrepreneurs n'ont toutefois pas pour autant retrouvé pleinement confiance. Les derniers chiffres disponibles relatifs aux permis de bâtir restent faibles pour la construction neuve et sont même négatifs pour les bâtiments non résidentiels.



Moral des entrepreneurs

D'après les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée durant les mois d'avril et de mai, la progression de la confiance des entrepreneurs durant la période de février à mars s'est quelque peu tassée. Les pessimistes ont en effet regagné du terrain par rapport aux optimistes (ils sont respectivement 13% et 12%).

Hausse de l'activité de 1,4%

Les dernières données de l'Institut des Comptes Nationaux révèlent une croissance positive de 1,4% (sur une base trimestrielle) pour l'activité du secteur durant le quatrième trimestre de 2010. L'emploi a également légèrement augmenté au quatrième trimestre (+0,4%).

Si on compare ces chiffres avec ceux du quatrième trimestre de 2009, l'on constate que l'emploi a progressé de 1,3% et l'activité du secteur de 3,3%.

Carnets de commandes: activité assurée pour 5,50 mois

Pour la période de mars à mai, les entrepreneurs déclarent disposer d'un carnet de commandes leur assurant du travail pour 5,50 mois. Il s'agit donc d'une hausse de 3,1% par rapport aux trois mois précédents (5,34 mois), et la cinquième successive depuis début 2010.

Résidentiel: en augmentation aussi bien pour le neuf que pour la rénovation

Les autorisations de bâtir pour des constructions neuves ont augmenté de 14% durant les mois de décembre 2010 à février 2011. En effet, durant cette période, 10.560 permis pour la construction d'habitations neuves ont été délivrés. Lors de la période précédente (de septembre à novembre 2010), ce nombre ne s'élevait qu'à 9.261.

Malgré cette augmentation, les derniers chiffres restent encore bas. Ceci est la conséquence logique du phénomène d'anticipation qui a produit ses effets jusqu'au mois de juillet, de nombreux futurs propriétaires ayant veillé à introduire leur demande avant le 31 mars 2010 pour pouvoir encore bénéficier de l'application du taux de TVA réduit sur une tranche de 50.000 € des travaux. Dans ce contexte, l'augmentation des derniers mois signifie uniquement que la situation se normalise peu à peu.

Durant la période de décembre 2010 à février 2011, le nombre d'autorisations de rénovations a été clairement plus élevé (8.365 rénovations) que pendant la période de septembre à novembre 2010 (7.934 rénovations). Il s'agit d'une augmentation de 5,4%.

Les indications tendanciennes les plus récentes, qui datent d'octobre 2010, dénoncent une évolution négative. Les chiffres mensuels volatils ne permettent habituellement pas de tirer de conclusion pour l'évolution tendancielle plus récente. Mais les derniers chiffres disponibles montrent néanmoins les prémices d'une amélioration de la situation, surtout pour la construction neuve.

Construction non résidentielle: construction neuve et rénovation en baisse

Durant la période de décembre 2010 à février 2011, le volume de nouveaux bâtiments autorisés atteignait 8,1 millions de mètres cubes. Il s'agit d'une baisse de 8,5% par rapport aux trois mois précédents (8,8 millions de mètres cubes). Le nombre de rénovations autorisées a également diminué de 3,7% durant la même période, puisqu'il est passé de 1.313 à 1.265.

Les indications tendanciennes les plus récentes, datées d'octobre 2010, indiquent une diminution pour la construction neuve et une stabilisation pour la rénovation. Malgré la volatilité des chiffres mensuels et bien qu'il soit encore trop tôt pour établir une évolution tendancielle, les chiffres les plus récents suggèrent une poursuite de cette tendance.

Faillites: diminution de 8%

La construction a connu 382 faillites pendant la période de février à avril 2011. Soit une diminution de 8% comparé aux trois mois précédents (415 faillites). Mais malgré cette diminution, les chiffres restent néanmoins plus élevés qu'en 2010.

Les indications tendanciennes de décembre 2010, dénoncent une évolution à la hausse, après une courte période de stabilisation durant les mois d'été. La volatilité des chiffres ne permet toutefois pas d'en tirer déjà une conclusion. L'on peut toutefois en déduire une légère amélioration à ce niveau.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse

T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09

peter.boelaert@confederationconstruction.be